

## Questions de justice



L'exposition **13·18 Questions de justice**, est une exposition interactive, élaborée en collaboration par la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Ministère de la Justice et Les Productions de l'Ordinaire. Elle permet d'apporter des réponses claires sur la loi et le système judiciaire à partir de textes fondamentaux relatifs au droit des mineurs

### MODALITES

Animer par un juriste en droit pénal et civil : « Prévoir deux heures d'intervention »

L'Exposition 13·18 Questions de Justice est composée de deux parties :

- Une partie didactique de 10 panneaux illustrant des thèmes relatifs aux droits et devoirs : filiation, nom, nationalité, protection, instruction, expression, défense, justice adaptée, infractions (contraventions, délits, crimes), procédure judiciaire relative à l'enfance délinquante, les Tribunaux et Cour d'assises pour les mineurs, l'incarcération des mineurs, etc...
- Une partie interactive où les élèves s'impliquent en choisissant des thèmes par le biais de fiches reproduisant certaines situations.

### OBJECTIFS

En mettant ces textes à la portée des adolescents, l'exposition 13·18 Questions de justice **s'inscrit dans une politique concrète d'information et de prévention.**

13·18 Questions de justice permet aux jeunes de mieux repérer les acteurs sociaux, de comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire au civil comme au pénal, de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs, d'être informés des conséquences possibles d'un acte délictueux, d'être capables d'utiliser les moyens légaux d'accès à la justice, de connaître les lieux d'information et d'écoute existants.

### PUBLIC

Groupe de 13 à 18 ans (Maximum 25 personnes)